

SOMME EMPLOI SERVICE C'EST :

Fondée en 1988 à Amiens,

Somme Emploi Service (SES) est une association intermédiaire dont la mission principale est de mettre à disposition des salariés auprès d'utilisateurs (particuliers, entreprises, associations, collectivités) afin de les remettre sur le chemin de l'emploi.

Sérieuse et souple, notre équipe est en permanence à l'écoute de vos besoins afin d'apporter une réponse adéquate et sur-mesure quelle que soit la situation. Tout au long du processus, nous suivons, formons et accompagnons les demandeurs d'emploi afin de garantir votre satisfaction.

30 ans

d'expérience
et de confiance de nos clients

Chaque année SES réalise

+ de **8000 missions**

avec

+ de **500 salariés**

chez

+ de **900 utilisateurs**

SOMME EMPLOI SERVICE C'EST AUSSI...

un service aux particuliers

50%
de réduction
fiscale possible
pour les particuliers*

Ménage & repassage

Jardinage

Bricolage & rafraîchissement des murs

Aide aux courses & préparation de repas

Garde d'enfants • Soutien scolaire

et plus encore...



SOMME EMPLOI SERVICE

TOUT SIMPLEMENT !

www.somme-emploi-service.fr

Somme Emploi Service

21 Avenue de la Paix, 80000 Amiens

Contacts Agences :

Agence d'Amiens

ses-amiens@wanadoo.fr
03 22 69 26 20 - 06 75 22 25 65

Agence de Péronne

ses-peronne@wanadoo.fr
03 22 84 66 17 - 06 75 22 25 60

Agence de Roye & Montdidier

ses-roye@wanadoo.fr
03 22 87 94 18 - 06 75 22 25 59



*Selon les conditions de l'art. 199 sexdécies du CGI (pour plus d'informations, nous contacter)



NETTOYAGE & ENTRETIEN DES LOCAUX

Besoin d'un service d'entretien efficace et pas cher pour redonner un coup de neuf à votre structure et vos locaux ?
Ne cherchez pas plus loin. Somme Emploi Service propose une solution sur mesure et à bas coût pour les nettoyer.



MANUTENTION MANUTENTION EXCEPTIONNELLE

Vos travaux de manutention requièrent dans l'urgence une main d'œuvre supplémentaire ?
Nous répondons à votre demande avec rapidité afin de vous offrir un service adéquat.



CONDITIONNEMENT

Vous manquez de personnel pour vos étiquetages, mises sous pli, conditionnements de kits publicitaires ou de coffrets divers...
Nous nous engageons à répondre à votre demande sans perdre une minute !



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Embellir vos espaces verts est un véritable plus pour valoriser votre structure et votre image.
Tonte de pelouse, entretien des haies, débroussaillage, ramassage des feuilles, embellissement, arrosage, quel que soit votre besoin, nous sommes là pour y répondre. Nos mots d'ordre : être réactifs, efficaces et souples !



TRAVAUX ADMINISTRATIFS

*Avoir une secrétaire ou une personne chargée de l'accueil téléphonique est nécessaire à votre organisation ?
Votre besoin est urgent ?*
Nous mettons immédiatement à votre disposition du personnel accompagné et formé par nos soins.



REMPLACEMENT D'UN SALARIÉ ABSENT

En cas d'absence d'un salarié, conserver la productivité et l'efficacité de votre structure reste primordial.
C'est pourquoi, Somme Emploi Service s'engage à dénicher le salarié nécessaire au bon fonctionnement de votre organisation.



SURCROÎT D'ACTIVITÉ

Un surcroît d'activité soudain et imprévu peut très vite mettre votre structure en difficulté.
En nous contactant, vous faites le choix d'une équipe expérimentée qui déploiera tout son savoir-faire pour trouver avec vous une solution adaptée.



TRAVAUX SAISONNIERS

Vos travaux saisonniers nécessitent une main d'œuvre supplémentaire ?
Somme Emploi Service est la solution à votre problème. Nous sommes à votre écoute afin d'évaluer la situation et vous proposer un service « clés en main ».

4

BONNES RAISONS DE NOUS CHOISIR DE NOUS FAIRE CONFIANCE

Un tarif avantageux
et compétitif
en toute circonstance
grâce à notre statut d'association intermédiaire
(exonération de TVA*)

Un service client à l'écoute :
nous mettons un point d'honneur à réaliser un
suivi parfait pour tous nos clients

Zéro administratif :
nous nous occupons de toutes les démarches
liées à l'embauche

Avoir accès aux marchés publics
en répondant au dispositif de
« clause(s) sociale(s) »**

* Selon l'article 261-7 1° b du code général des impôts (CGI)
** Conformément à la loi en vigueur, la mise à disposition d'un salarié en insertion peut vous permettre de répondre à ces appels d'offre